

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice :	11
Présents :	11
<u>Nombre de suffrages exprimés</u>	
Pour :	11
Contre :	00
Abstentions :	00
Date de convocation : 23/11/2020	

Séance ordinaire du 30 novembre 2020 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : LAFITTE Jean-Baptiste

DEL 2020_11_01: Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article D2224-3,

Vu la délibération n°32-2020 du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan (SEMT) adoptant le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif,

Ayant entendu la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif 2019 du SEMT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'approuver le rapport 2019 sur le prix et la qualité des services publics pour les compétences :
 - Eau potable
 - Assainissement collectif
 - Assainissement non collectif

du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan (SEMT).

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme*

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

